



CERTIFIÉ CONFORME

SARL A PROPOS ARCHITECTURE

États financiers du 01/01/2023 au 31/12/2023

Architectes
42 AVENUE DU MARÉCHAL FOCH, 49300, CHOLET
SIREN : 410992408

Compte certifié conforme

 **bakertilly**

États financiers

Bilan actif

	31/12/2023 (12 mois)			31/12/2022 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
<i>Capital souscrit - non appelé (I)</i>				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Recherche et développement</i>				
<i>Concessions, brevets, droits similaires</i>	30 896,00	- 14 286,79	16 609,21	26 907,88
<i>Fonds commercial (1)</i>	45 734,71		45 734,71	45 734,71
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	467 088,76	- 161 007,82	306 080,94	312 933,47
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations financières (2)				
<i>Participations</i>				
<i>Créances rattachées à des participations</i>				
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	18 066,66		18 066,66	18 066,66
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	561 786,13	- 175 294,61	386 491,52	403 642,72
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières, approvisionnements</i>				
<i>En-cours de production de biens</i>				
<i>En-cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés (3)</i>	640 969,24	- 9 171,70	631 797,54	735 068,39
<i>Autres créances (3)</i>	30 361,26		30 361,26	11 234,56
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>				
Valeurs mobilières de placement				
Divers				
<i>Disponibilités</i>	145 285,09		145 285,09	240 730,24
<i>Charges constatées d'avance (3)</i>	19 580,74		19 580,74	8 047,44
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	836 196,33	- 9 171,70	827 024,63	995 080,63
<i>Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations (V)</i>				
<i>Ecart de conversion actif (VI)</i>				
TOTAL ACTIF (I à VI)	1 397 982,46	- 184 466,31	1 213 516,15	1 398 723,35

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Part à plus d'un an

10 969,35

Bilan passif

	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
	Total	Total
CAPITAUX PROPRES		
<i>Capital social ou individuel</i>	30 000,00	30 000,00
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	3 000,00	3 000,00
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>	604 835,84	604 970,33
<i>Report à nouveau</i>		
<i>Résultat de l'exercice précédent à affecter</i>		
<i>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</i>	39 859,54	79 865,51
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	677 695,38	717 835,84
AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)</i>	253 551,32	244 156,31
<i>Emprunts et dettes financières diverses (3)</i>	15 424,88	60 194,66
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	33 056,20	30 707,24
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	232 842,17	310 118,68
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		35 710,62
<i>Autres dettes</i>	946,20	
<i>Produits constatés d'avance (1)</i>		
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	535 820,77	680 887,51
<i>Ecart de conversion passif (IV)</i>		
TOTAL PASSIF (I à IV)	1 213 516,15	1 398 723,35
(1) Dont à moins d'un an	345 678,48	476 635,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 15 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation
du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 39 859,54 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 39 859,54 euros

A titre de dividendes aux associés 30 000,00 euros

Soit 30,00 euros par part

Le solde, en totalité au compte « autres réserves » 9 859,54 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le 30 juin 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Monsieur Nicolas DESTOUCHES
Cogérant



Madame Peggy JOUSSE
Cogérante



Monsieur Eric LABATUT
Cogérant





CERTIFIÉ CONFORME

SARL A PROPOS ARCHITECTURE

États financiers du 01/01/2023 au 31/12/2023

Architectes
42 AVENUE DU MARÉCHAL FOCH, 49300, CHOLET
SIREN : 410992408

Comptes certifiés conformes



États financiers

Annexe

Faits caractéristiques

Aucun évènement postérieur à la clôture n'a été constaté.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont comptabilisés directement en charges

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires : 3 ans

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Autres immobilisations corporelles : de 3 ans à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont comptabilisés en charges conformément à l'option offerte par la réglementation.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...)

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	76 630,71					76 630,71	
Fonds commercial	45 734,71					45 734,71	
Autres immobilisations incorporelles	30 896,00					30 896,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	442 057,75		50 175,85		25 144,84	467 088,76	
Terrains							
Constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Installations générales agencements divers	304 435,72		2 578,75			307 014,47	
Matériel de transport							
Autres immobilisations corporelles	137 622,03		47 597,10		25 144,84	160 074,29	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	18 066,66					18 066,66	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	18 066,66					18 066,66	
Total	536 755,12		50 175,85		25 144,84	561 786,13	

Amortissements

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 988,12	10 298,67		14 286,79
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	3 988,12	10 298,67		14 286,79
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	129 124,28	54 567,71	22 684,17	161 007,82
Terrains				
Constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels				
Installations générales agencements divers	35 940,43	30 677,36		66 617,79
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	93 183,85	23 890,35	22 684,17	94 390,03
Total	133 112,40	64 866,38	22 684,17	175 294,61

Créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	18 066,66		18 066,66
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	18 066,66		18 066,66
ACTIF CIRCULANT	671 330,50	660 361,15	10 969,35
Créances clients et comptes rattachés	629 999,89	629 999,89	
Clients douteux ou litigieux	10 969,35		10 969,35
Créances fiscales et sociales	23 051,55	23 051,55	
Groupes et associés (1)			
Débiteurs divers	7 309,71	7 309,71	
Charges constatées d'avance	19 580,74	19 580,74	
Total	708 977,90	679 941,89	29 036,01

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques :-

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Clients	260 181,86	321 833,55	- 61 651,69	- 19,16
Produits à recevoir - Divers	15 525,71	3 150,00	12 375,71	392,88
Total	275 707,57	324 983,55	- 49 275,98	- 15,16

Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur valeurs mobilières de placement					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	9 171,70				9 171,70
Autres provisions pour dépréciation					
Total	9 171,70				9 171,70

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI

Dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTE FINANCIERES	268 976,20	78 833,91	182 553,50	7 588,79
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	253 551,32	63 409,03	182 553,50	7 588,79
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	15 424,88	15 424,88		
DETTE FOURNISSEURS	33 056,20	33 056,20		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	33 056,20	33 056,20		
DETTE FISCALES ET SOCIALES	232 842,17	232 842,17		
AUTRES DETTES	946,20	946,20		
<i>Autres dettes</i>	946,20	946,20		
<i>Dettes sur immobilisations</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	535 820,77	345 678,48	182 553,50	7 588,79

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique : 12 752

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Fournisseurs</i>	13 841,87	21 099,47	- 7 257,60	- 34,40
<i>Charges à payer - Divers</i>	76 009,48	97 558,37	- 21 548,89	- 22,09
Total	89 851,35	118 657,84	- 28 806,49	- 24,28

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
<i>Charges constatées d'avance</i>	19 580,74		
Total	19 580,74		

Notes relatives au compte de résultat

Résultat exceptionnel

	Montant Brut	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Charges exceptionnelles de gestion</i>		325,00	- 325,00	- 100,00
<i>Produits exceptionnels de gestion</i>	12 793,57	25,85	12 767,72	49 391,57
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	12 793,57	- 299,15	13 092,72	- 4 376,64
<i>Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés</i>	2 460,67	287,91	2 172,76	754,67
<i>Produits de cession d'éléments d'actifs</i>	1 000,00		1 000,00	
<i>Quote-part de subvention</i>				
<i>Autres charges en capital</i>				
<i>Autres produits en capital</i>				
Résultat exceptionnel sur opérations de capital	- 1 460,67	- 287,91	- 1 172,76	407,34
<i>Dotation aux amortissements except.</i>				
<i>Reprises d'amortissements except.</i>				
<i>Transferts de charges</i>				
Dot. et rep. exceptionnelles				
Total résultat exceptionnel	11 332,90	- 587,06	11 919,96	- 2 030,45

Autres informations

Engagements donnés

	Montant
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Autres engagements donnés</i>	352 000,00
Total	352 000,00

Dont concernant les dirigeants : 192 000

Détail des autres engagements donnés

Emprunt CM - Travaux Vertou : Nantissement du fonds de commerce	160 000
Emprunt CM - Travaux Vertou : Cautions solidaires associés	72 000
Emprunt CM - Travaux Cholet : Cautions solidaires	120 000
Autres engagements donnés	352 000